



## **Agir contre le tabac**

**Mémoire présenté au Comité permanent des finances  
de la Chambre des communes pour les consultations  
prébudgétaires de 2019**

**Campagne ontarienne d'action contre le  
tabac, 3 août 2018**

## Liste des recommandations

La Campagne ontarienne d'action contre le tabac recommande

1. Que le gouvernement fédéral impose des frais de recouvrement des coûts à l'industrie du tabac pour recouvrer la totalité des coûts annuels de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme, ce qui générerait des recettes supplémentaires d'environ 60 millions de dollars par année pour le gouvernement.
2. Que le gouvernement fédéral augmente la taxe sur le tabac.

Personne-  
ressource :  
Michael Perley  
Directeur  
Campagne ontarienne d'action contre le  
tabac 150, rue Bloor Ouest, bureau 900  
Toronto (Ontario) M5S 3C1

416-340-2992  
Michael.Perley@oma.org

## **L'épidémie de tabagisme**

Le tabagisme est la principale cause évitable des maladies et de la mortalité au Canada, entraînant la mort de 45 000 Canadiens chaque année. Les produits du tabac causent le cancer, les crises cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux, l'emphysème et bien d'autres maladies. La fumée secondaire est nocive et cause le cancer du poumon et les maladies cardiaques chez les non-fumeurs en bonne santé. Il y a encore 5 millions de Canadiens qui fument, ce qui représente une prévalence actuelle de 16 %.<sup>1</sup> D'énormes progrès ont été réalisés pour réduire l'usage du tabac, mais il reste beaucoup de travail à faire pour atteindre l'objectif du gouvernement de moins de 5 % de tabagisme d'ici 2035.

## **Le tabac nuit à la compétitivité économique**

Chaque année au Canada, le tabac entraîne des coûts de 6,5 milliards de dollars en soins de santé et des coûts économiques totaux de plus de 16 milliards de dollars. Ces coûts économiques comprennent les coûts des soins de santé, la perte de productivité, les incendies et d'autres coûts.<sup>2</sup> Dans le monde entier, le tabac coûte à l'économie mondiale plus d'un billion de dollars par an.<sup>3</sup>

Le Conference Board du Canada a constaté que chaque fumeur quotidien au Canada coûte en moyenne 4 256 \$ par année à un employeur en raison de l'augmentation des pauses-tabac et de l'absentéisme.<sup>4</sup> Les fumeurs sont plus susceptibles de tomber malades que les non-fumeurs et de mettre plus de temps à se rétablir d'une maladie, et donc plus susceptibles de s'absenter du travail.

La réduction de l'usage du tabac procure donc des avantages substantiels non seulement du point de vue de la santé, mais aussi pour les employeurs et l'économie canadienne dans son ensemble.

## **Recommandation 1 - Frais de recouvrement des coûts pour l'industrie du tabac**

**Le gouvernement fédéral devrait imposer des frais de recouvrement des coûts à l'industrie du tabac pour recouvrer la totalité des coûts annuels de la Stratégie fédérale de lutte contre le**

---

<sup>1</sup> Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2017

<sup>2</sup> Conference Board du Canada, *The Costs of Tobacco Use in Canada, 2012, 2017*.  
<https://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=9185>

<sup>3</sup> U.S. National Cancer Institute et Organisation mondiale de la santé. *The Economics of Tobacco and Tobacco Control*. National Cancer Institute Tobacco Control Monograph 21. Publication des NIH no 16-CA-8029A. Bethesda, MD : U.S. Department of Health and Human Services, National Institutes of Health, National Cancer Institute; et Genève, CH : Organisation mondiale de la santé; 2016.  
<https://cancercontrol.cancer.gov/brp/tcrb/monographs/21/index.html>

<sup>4</sup> Conference Board du Canada, *Briefing 3, Smoking Cessation and the workplace: Benefits of Workplace Programs*, 2013.  
[https://www.conferenceboard.ca/temp/2517f525-b771-4466-824c-16ed071f3d1b/14-175\\_SmokingCessation-Cessation-Brief3\\_CASHC.pdf](https://www.conferenceboard.ca/temp/2517f525-b771-4466-824c-16ed071f3d1b/14-175_SmokingCessation-Cessation-Brief3_CASHC.pdf)

**tabagisme, ce qui générerait des recettes supplémentaires d'environ 60 millions de dollars par année pour le gouvernement.**

Le 31 mai 2018, la ministre de la Santé, Ginette Petitpas Taylor, a annoncé une stratégie fédérale renforcée de lutte contre le tabagisme. Une augmentation du financement de la stratégie est en cours de mise en œuvre progressive et atteindra un nouveau total d'environ 60 millions de dollars par année d'ici 2020-2021. Ce financement comprend des fonds pour Sécurité publique Canada et la GRC.

L'industrie du tabac a causé l'épidémie de tabagisme et devrait être responsable des coûts annuels du gouvernement fédéral pour faire face à l'épidémie. Cette démarche repose sur le principe du principe pollueur-payeur. Le recouvrement des coûts est un moyen de demander des comptes à l'industrie du tabac.

Aux États-Unis, la Food and Drug Administration (FDA) a mis en place depuis 2009 des frais de recouvrement des coûts pour l'industrie du tabac afin de recouvrer le budget de lutte contre le tabagisme de la FDA. Au cours de l'exercice 2018-2019, le budget de la FDA pour la lutte antitabac est de 712 millions de dollars américains (930 millions de dollars canadiens).<sup>5</sup> Les compagnies de tabac américaines versent ces frais à la FDA en fonction de leur part de marché.

Au Canada, le 12 juillet 2018, le gouvernement fédéral a annoncé pour consultation un droit réglementaire annuel sur l'industrie du cannabis. Ces droits totaliseraient 82 millions de dollars au cours de l'exercice 2018-2019, qui seraient répartis entre les compagnies de cannabis sur la base de la part de marchés déterminée en fonction des recettes. Le gouvernement estime un droit égal à 2,3 % des revenus de l'entreprise pour recouvrer les coûts gouvernementaux; il y aurait une certaine augmentation, Santé Canada estimant qu'il pourrait « recouvrer jusqu'à 100 % de ses coûts de réglementation annuels dès 2020-2021 ».<sup>6</sup>

Le coût de base réglementaire des droits réglementaires annuels pour le cannabis devrait passer de 82 millions de dollars en 2018-2019, à 90 millions de dollars en 2019-2020, à 99 millions de dollars en 2020-2021 et à 112 millions de dollars en 2021-2022. La base de coûts de la réglementation comprend : la délivrance de permis; la conformité, l'application et les inspections; la gestion et la surveillance du programme; l'éducation et la sensibilisation du public. Il y aurait aussi trois autres frais fédéraux liés au cannabis : Frais d'examen préliminaire de la demande; frais de permis d'importation et d'exportation; et frais de filtrage de sécurité.

Le document de consultation de Santé Canada pour les notes sur les droits relatifs au cannabis : « Les mesures financières sont utilisées dans l'administration des frais dans un certain nombre de programmes. Par exemple, Santé Canada exige des frais annuels pour les produits antiparasitaires homologués en fonction des revenus et les frais de Parcs Canada sont exigés en fonction des revenus des entreprises qui mènent leurs activités dans certaines limites du parc. L'Office national de l'énergie

---

<sup>5</sup> Taux de change : 1 \$ US = 1 3063 \$ CA

<sup>6</sup> Santé Canada, « Approche proposée pour le recouvrement des coûts liés à la réglementation du cannabis : pour consultation », publié le 12 juillet 2018, p. 5.

<https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/documents/programs/consultation-proposed-approach-cost-recovery-cannabis/cost-recovery-consultation-fra.pdf>

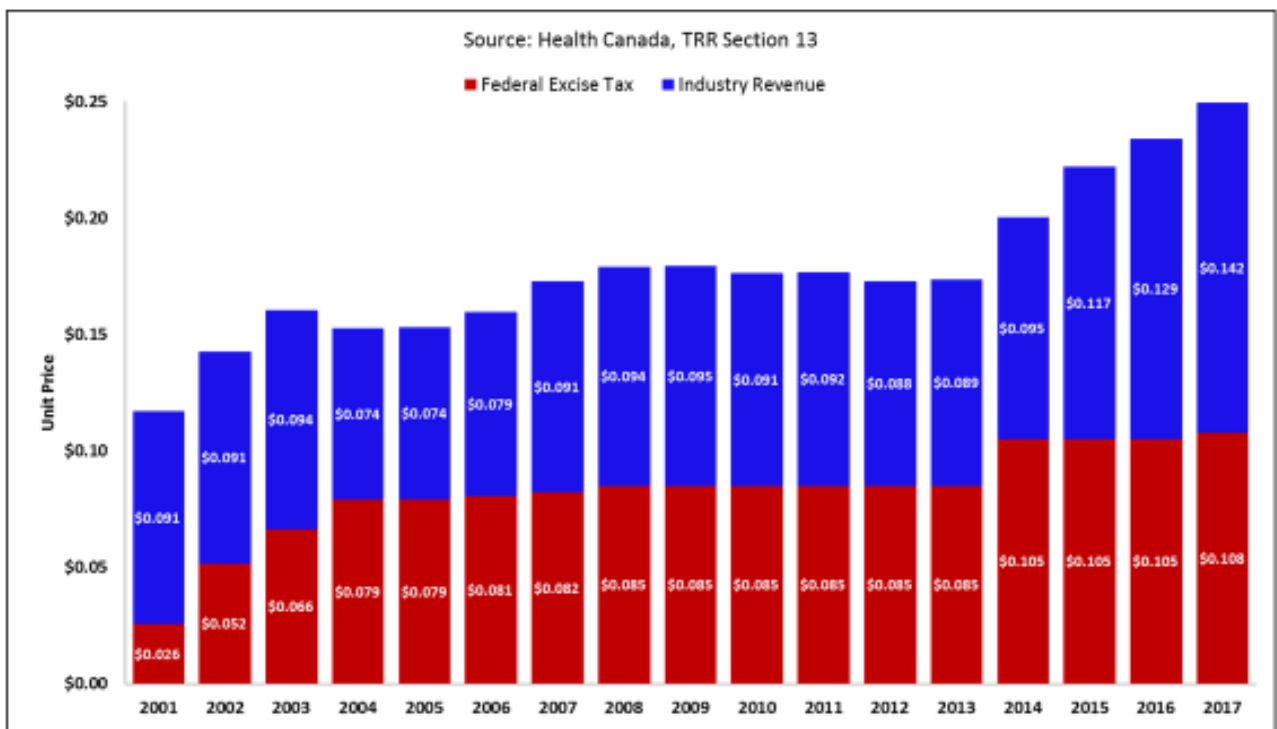
recouvre ses frais de fonctionnement auprès des sociétés qu'il régleme en fonction du volume de pétrole, de gaz et d'électricité qu'ils transportent. »<sup>7</sup>

Le droit pour le recouvrement des coûts du cannabis fournit un exemple et une justification d'un droit pour le recouvrement des coûts de l'industrie du tabac.

Un droit de recouvrement des coûts du tabac devrait être basé sur la part de marché. Ainsi, si Imperial Tobacco Canada Ltd. détenait une part de marché de 50 %, l'entreprise paierait des frais de 30 millions de dollars pour cette année-là (50 % de la part de marchés d'Imperial Tobacco Canada Ltd. de 60 millions de dollars).

Au cours des quatre dernières années, de 2014 à 2017 inclusivement, l'industrie du tabac a mis en œuvre des augmentations inattendues de ses propres prix, comme le montre le graphique qui suit. Ces augmentations de prix se sont traduites par des revenus annuels de 1 milliard de dollars de plus pour l'industrie du tabac. Dans ce contexte, il ne fait aucun doute que l'industrie peut se permettre de payer 60 millions de dollars par année à titre de frais de recouvrement des coûts, et il ne fait aucun doute que l'industrie devrait payer de tels frais.

## Wholesale Unit Price of Cigarettes in Canada, 2001-2017



<sup>7</sup> idem, p. 10

Dans le graphique, les prix moyens de l'industrie du tabac par cigarette nets de taxe sont indiqués en bleu. Comme indiqué, il y a eu d'importantes augmentations des prix de l'industrie du tabac pour les années 2014-2017. Les données proviennent des rapports de l'industrie du tabac présentés à Santé Canada en vertu du Règlement sur les rapports relatifs au tabac (RRRT).

## **Recommandation 2 - Augmenter la taxe sur le tabac**

### **Le gouvernement fédéral devrait augmenter la taxe sur le tabac.**

L'augmentation de la taxe sur le tabac est la stratégie la plus efficace pour réduire le tabagisme, surtout chez les adolescents qui ont moins de revenus disponibles. Une augmentation des prix du tabac après inflation de 10 % entraîne une diminution de la consommation de 4 %, et même plus chez les jeunes. L'importance de la taxe sur le tabac est reconnue par la Banque mondiale et par l'Organisation mondiale de la santé.

Des taxes plus élevées sur le tabac sont bénéfiques pour tous, ce qui réduit l'usage du tabac et augmente les recettes publiques. Les taxes fédérales sur le tabac sont particulièrement importantes parce qu'elles s'appliquent à l'échelle du Canada.

L'industrie du tabac n'est pas en position crédible pour s'opposer à ce que le gouvernement fédéral augmente la taxe sur le tabac, étant donné que l'industrie du tabac elle-même a augmenté ses propres prix de façon très substantielle au cours des dernières années.

Des taxes plus élevées sur le tabac devraient être complétées par des mesures supplémentaires de prévention de la contrebande, y compris (1) le blocage de l'approvisionnement en matières premières (tabac en feuilles, filtre, papier à cigarettes) aux usines illégales non autorisées; (2) la persuasion des autorités américaines de fermer les usines illégales opérant du côté américain de la réserve d'Akwesasne; (3) l'établissement de points de contrôle primaires et secondaires près de Cornwall, au lieu du plan actuel du gouvernement visant à avoir un point de contrôle douanier canadien uniquement du côté américain de la frontière.

## **Campagne ontarienne d'action contre le tabac**

La Campagne ontarienne d'action contre le tabac a été fondée en 1992 et fait la promotion de la lutte antitabac en Ontario.